L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 AOUT 1859.

Imprimé et publié par
G^e F. WEISSE & Co.

G. F. WEISSE. H. DUFOSSÉ.
E. DUVERGER. S. HABBY.

Rue de Chartres, No 32, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 23 AOUT.

Abonnés à la semaine.—Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vendus à l'encan de ce Jour.

Par E. Roger & Co, 30, Vieille-Levée—Couvertures, marchandises sèches, &c.

Par F. J. Spear, rue Gaiennie, maintenant Thalie, entre Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée—Bois de construction et roues.

Par E. H. Sykes, 111, Magasins—Six.

Par le shérif, à midi, à l'Hotel de Cité—Quatre terrains faisant partie de l'ancienne habitation Foy...

Par D. E. Morphy, à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Julia—Limons de Sicile.

Nouvelle-Orléans.

Tandis qu'une grande partie de la population de la Nile-Orléans se porte, comme de coutume, dans les retraites champêtres dont sont semés les bords sablonneux du lac, la ville reste parfaitement salubre et offre à ceux qui y restent un confort et des agréments que l'on ne trouve pas toujours à la campagne. Sans les maladies qui trop souvent, hélas! l'éprouvent si cruellement, la métropole de la Louisiane ne serait pas plus désertée l'été que l'hiver et il n'y aurait presque pas de temps d'arrêt dans l'animation et l'activité qui la distinguent pendant huit mois de l'année.

La fièvre jaune n'a pas encore fait son apparition parmi nous et nous commençons à espérer qu'elle nous épargnera. A quoi sommes-nous redevables de cette précieuse exemption? Il serait difficile de le dire. Les navires infectés sont détenus à la quarantaine, il est vrai, mais il nous semble bien difficile qu'on arrête au passage, par les différentes routes qui conduisent à la Nouvelle-Orléans, tous les individus ou objets infectés qui pourraient y porter le germe de la maladie. D'une autre part les conditions météorologiques sont, en apparence du moins, les mêmes que les années où sévit le fléau. Une partie de la Louisiane fut inondée l'été dernier, mais 1859 a eu ses crevasses comme 1858. Que le niveau du Mississipi soit bas ou élevé, que le fleuve franchisse ses digues et se répande dans les campagnes, ou qu'il reste dans son lit, que la sécheresse règne ou que de longues pluies se déclarent, que les rues soient propres ou sales, que la température soit très élevée ou relativement basse, nous sommes frappés ou épargnés sans pouvoir découvrir la cause première du fléau qui décime la population.

Pourquoi, toutes les conditions étant d'ailleurs égales en apparence, la fièvre jaune reste-elle éloignée de nous tandis que l'été dernier, par exemple, elle a signalé sa présence dès les mois de juin et n'a cessé de sévir que dans la première quinzaine de novembre? Nous n'en savons rien et les médecins non plus. Tant pis, car si l'on parvenait à surprendre la cause secrète du mal peut-être découvrirait-on aussi le moyen de le conjurer. La quarantaine n'est peut-être pas étrangère à la sécurité dont nous jouissons, mais pour qu'on en eut une preuve certaine il faudrait une série d'années de complète exemption.

Nous avons rarement vu un aussi grand nombre d'édifices en voie de construction qu'en ce moment. On bâtit de tous les côtés et les architectes ainsi que les entrepreneurs ont grand'peine à trouver tous les ouvriers qui leur sont nécessaires. Aussi la main d'œuvre est-elle très élevée en ce moment; l'ouvrier le plus ordinaire gagne deux piastres et demie par jour, tandis que celui qui se fait remarquer par son talent peut exiger un salaire de cinq piastres. Les matériaux sont également en hausse par suite de la grande demande; les briquetiers, les propriétaires de moulins et de scieries, se frottent et trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Nous sommes aisément optimistes quand tout marche au gré de nos désirs.

Une des grandes améliorations que réclame l'opinion à la Nile Orléans a été retardée par l'opposition de quelques propriétaires. Le Conseil ayant voulu adjuger le droit de passage dans quelques rues à des individus ou à une compagnie qui entreprendrait d'y construire une voie ferrée, plusieurs possesseurs d'immeubles ont contesté le droit de la ville et sollicité judiciairement une injonction pour empêcher le contrôleur de passer outre.

Le juge Eggleston, devant qui l'affaire avait été portée, a rendu une décision par laquelle il déboute les demandeurs et lève l'injonction accordée provisoirement. La décision de l'honorable juge est si lumineuse, si claire dans ses moindres détails, si irréfutable, que nous aimons à croire que les demandeurs s'abstiendront d'interjeter appel. Il est à peu près certain, tant la question est simple, que la Cour Suprême maintiendrait l'arrêt rendu en première instance, de sorte que le seul résultat de l'appel serait un retard fort regrettable apporté dans l'exécution du travail.

Les chemins de fer dans l'intérieur des villes sont maintenant une nécessité de celles-ci; c'est le seul moyen de relier entre eux les quartiers éloignés d'un grand centre de population, le seul moyen de faciliter et de multiplier les communications, de réduire les frais de transport et de rapprocher du centre des affaires les limites extrêmes d'une ville.

Toutes les cités du Nord ont maintenant leurs chemins de fer intérieurs, construits malgré l'opposition d'une certaine classe de propriétaires, qui aujourd'hui se félicitent de l'insuccès de leur résistance. Partout, en effet, où ces voies ferrées ont été établies, une impulsion nouvelle a été donnée aux affaires et la valeur de la propriété foncière s'est accrue. Des quartiers déserts jusqu'alors, à cause de leur éloignement, se sont peuplés tout à coup et ont offert l'image de l'activité là où régnaient auparavant le silence et la solitude.

Il faut à la Nouvelle Orléans des railways intérieurs, et nous espérons qu'elle en aura bientôt. Ils n'envahissent pas la voie publique, puisqu'ils se composent de deux rails posés sur le pavé et qui ne mettent aucun obstacle à la circulation ordinaire. On ne comparera certes pas la locomotion sur les routes de fer à la locomotion dans les omnibus. Un wagon roulant sur des rails emporte rapidement et sans cahot un nombre considérable de passagers. On circule tout le jour une partie de la nuit à peu de frais et avec plaisir. La population, au lieu de s'agglomérer dans quelques quartiers, se répand de tous côtés.

Que les demandeurs déboutés par le juge Eggleston n'interjettent point appel, et la Nouvelle-Orléans possédera bientôt d'excellentes voies de communication. Nous le désirons pour tout le monde, même pour ceux qui s'opposent aujourd'hui à l'exécution de l'entreprise.

Chemin de fer méridional du Pacifique.—Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à cette grande entreprise—et ils sont nombreux nous n'en doutons pas—apprendront avec plaisir que toutes les difficultés qui s'opposaient à la reprise des travaux sont aplanies, et que la compagnie est constituée maintenant sur des bases permanentes. La partie de la voie qui est terminée et livrée à la circulation fait des recettes qui couvrent tous les frais d'exploitation. Une autre section de vingt-cinq milles sera bientôt prête à recevoir les rails attendus incessamment d'Angleterre. D'ici à quelque temps la compagnie aura rempli les conditions qui lui donnent droit à un prêt de six mille piastres par mille, de la part de l'Etat du Texas, et à de vastes terrains dont la vente augmentera considérablement ses revenus. Pour recouvrer une entière liberté, la nouvelle compagnie n'a plus qu'à payer vingt-cinq mille piastres à l'ancienne. Cette dette acquittée, M. J. Edgar Thompson acceptera la présidence de la compagnie que les directeurs lui offrent. M. Thompson est un homme dont l'énergie et la persévérance ont mené à bon terme plus d'une entreprise difficile et notamment le grand réseau de railways de la Géorgie. Ses lumières et son expérience seront éminemment utiles aux actionnaires du chemin de fer du Pacifique qui ne pouvaient placer leurs intérêts dans des mains plus sûres et plus habiles.

Nouveau Phare.—Le lieutenant W. H. Stephens, appartenant au génie, vient d'écrire à Washington que le phare du Southwest Reef, à l'entrée de la baie d'Atchafalaya, Louisiane, dont il surveillait la construction, est terminé et sera allumé pour la première fois le 1er septembre. La lumière est fixe et sera visible à douze milles en mer, en temps ordinaire.

Récoltes.—Le Chronicle de Natchitoches dit que les planteurs de cette partie de l'Etat se préparent à cueillir le coton. La récolte paraît devoir être bonne; elle sera plus forte que celle de l'année dernière.

[illegible]

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Suite des nouvelles d'Europe.

Discussion au Parlement.—La grève des ouvriers à Londres.—Napoléon III en faveur du libre échange.—Travaux publics en France.—Faillites à Londres.

Québec, 21 août.—A la Chambre des lords, pendant le débat sur les affaires d'Italie, lord Elcho a dit qu'il n'insisterait pas pour que sa proposition relativement à une Adresse à la reine fût mise aux voix. Cette proposition déclare que l'honneur et la dignité de l'Angleterre lui défendent de prendre part aux conférences ayant pour but le règlement des préliminaires de paix basés sur le traité de Villafranca.

A la Chambre des Communes, la discussion a roulé sur l'état des défenses nationales.

Le bill des deux millions d'emprunt au profit de l'Inde a été adopté.

Au banquet qui a servi à célébrer l'achèvement du steamer Great Eastern, et qui a été donné le 8 août, on remarquait un grand nombre de membres du Parlement et d'ingénieurs célèbres.

TRAITÉ JUAREZ.

Le Times de Londres dit que lorsque le traité qui, dit-on, a été conclu entre M. Mc Lane, ministre américain, et le gouvernement de Juarez, aura été ratifié, le Mexique se trouvera sous la domination des Etats-Unis, et profitera, ainsi que le monde entier, de cette nouvelle position. Le journal anglais n'a de crainte que pour les intérêts particuliers de quelques individus, et il prie le gouvernement américain de se rappeler que le Mexique a des créanciers en Europe et notamment en Angleterre.

LE GRAND-DUC CONSTANTIN.

Le grand duc Constantin, connu comme l'amiral Romanoff, a établi sa résidence à Ryde, dans l'île de Wight, et restera en Angleterre plus longtemps qu'on ne le pensait d'abord. Le prince Albert est allé le voir à Ryde.

La grève des ouvriers en bâtiments.

La grève des ouvriers en bâtiments cause beaucoup d'inquiétude en Angleterre. Les patrons ont sollicité l'intervention du gouvernement, mais le secrétaire de l'intérieur a répondu qu'il ne pouvait pas le faire.

Bill de la réserve militaire.

Le nouveau bill de Sidney Hebert relatif à la réserve militaire porte que 20,000 hommes, choisis parmi ceux qui ont déjà servi, formeront une réserve. Ils s'engageront à servir douze jours par an en temps de paix et d'une manière permanente en cas d'invasion.

Les chirurgiens de l'armée anglaise.

Le gouvernement anglais a résolu de licencier le corps médical organisé pendant la guerre de Crimée et de le reconstituer sous le nom de corps d'hôpital de l'armée.

Napoléon III et le libre commerce.

On annonce que Napoléon III s'est prononcé en faveur du libre commerce: ce bruit mérite cependant confirmation et l'on ne semble pas y ajouter beaucoup de foi.

Améliorations en France.

On s'attend à une grande amélioration dans les affaires en France, par suite de la cessation de l'état de guerre, et aussi parceque les 500 millions de francs qui restent de l'emprunt seront appliqués à des travaux d'utilité publique.

Les chemins de fer seront promptement terminés sur tous les points et le gouvernement encouragera les efforts de l'industrie.

Le prince Metternich.

Le prince Richmond Metternich, fils du célèbre diplomate, a été nommé ministre d'Autriche à Paris.

L'amiral Seymour.

L'amiral Seymour a été élu au parlement par la ville de Davenport. Il appartient au parti libéral.

Faillites.

La maison grecque Demetrico & fils, faisant le commerce des grains à Londres, a suspendu ses paiements. La maison R. L. Cole, de Londres, faisant des affaires considérables avec l'Inde, a également suspendu ses paiements. Son passif est évalué à 10,000 livres sterling.

Céréales en Russie.

On écrit d'Odessa que le marché aux grains de cette ville est très actif et que les céréales sont en hausse.

Marché de Londres.

Les derniers avis de Londres annoncent une plus grande facilité dans le marché monétaire. La vente est ferme. Les actions de chemins de fer et autres sont en hausse.

AUTRES NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du steamer Bremen.

VICTOR EMMANUEL A MILAN.

Mesures de guerre en Belgique.

La conférence sur la paix.

NOUVELLES DE L'INDE.

New-York, 22 août.—Le steamer Bremen est entré ici ce soir. Les nouvelles qu'il apporte ne sont pas plus récentes que celles de l'Hungarian.

Arrivages.—Liverpool, 10 août.—Le navire Milton et le navire John Russell sont arrivés ici de la Nlle Orléans.

Le navire Alexander Wise, qui s'était échoué, a été remis à flot, et débarque son chargement.

Londres, 10 août.—Il y a eu deux séances de la conférence sur la paix, à Zurich. Deux représentants de chaque gouvernement se trouvaient présents, à savoir: Pour l'Autriche, le comte Colorado et le baron Larchenberg—Pour la France, le baron de Bourqueney et le marquis de Bonneville—Pour la Sardaigne, le chevalier de Saint Bois [Desambois?] et le chevalier Docoan.

Le plus profond secret est gardé sur les délibérations et rien n'a transpiré dans le public.

LA FLOTTE FRANÇAISE DE L'ADRIATIQUE.

Le rapport officiel de l'amiral français Romain des Fosses, porte que quarante-cinq navires de guerre étaient à l'ancre devant Venise, prêts à ouvrir le feu, lorsque la nouvelle est parvenue que la paix avait été conclue.

MOUVEMENTS MILITAIRES EN FRANCE.

Une petite guerre doit avoir lieu sous peu, au camp de Chalons, sous la direction de l'empereur Napoléon. Quarante mille hommes seront rangés en ligne, et quelques épisodes de la bataille de Solferino seront figurées.

L'empereur retournera au camp dans le mois de septembre, pour commander les manœuvres dans cette petite guerre.

Le général Fleury va être élevé au rang de général de division.

FORTIFICATIONS D'ANVERS.

Le *Constitutionnel* de Paris fait des commentaires sur les nombreuses fortifications que la chambre des députés belge a récemment conseillé au gouvernement de faire ériger, pour la défense d'Anvers, et attribue à l'Angleterre toutes les mesures extraordinaires que l'on veut prendre en Belgique. Ce journal pense que l'Angleterre, dans la prévision d'une guerre avec la France, voudrait avoir des camps retranchés en Belgique.

Illumination de Milan.—A l'entrée du roi Victor Emmanuel à Milan, les autorités et les habitants l'ont reçu avec toutes les démonstrations de joie possibles; le soir, toute la ville a été illuminée.

AFFAIRES D'ITALIE.

Le gouvernement sarde a rappelé ses commissaires de Parme et de Plaisance.

Il est positif qu'un corps de 50,000 hommes de troupes françaises doit rester provisoirement en Italie, jusqu'à ce que les affaires de ce pays soient définitivement réglées.

Le ministère sarde a annoncé qu'il laisse son secrétaire chargé d'un pouvoir souverain: cette annonce a produit un mauvais effet.

Bavière.—Le roi de Bavière a fait des apologies à la France pour avoir permis au gouvernement prussien de faire passer ses troupes sur son territoire, pour se rendre sur le Rhin.

Chemin de fer en Russie.—Le gouvernement russe vient d'autoriser la construction d'un chemin de fer de Moscou à Saratov, distance d'environ 700 milles, en ligne directe avec St Pétersbourg.

Le Sultan de Turquie.—Des nouvelles de Constantinople annoncent le départ du Sultan pour Salonica, et son arrivée le 20 juillet.

Inde.—D'après les dernières nouvelles de l'Inde, il paraît qu'on a ordonné une réduction considérable de troupes indigènes.

A Calcutta, les importations étaient faibles, et les exportations de même. Néanmoins le taux du fret se maintenait ferme.

Chine.—Les représentants d'Angleterre, de France et d'Autriche sont partis de Shanghai pour Pékin.

La Prusse et le Japon.—Le gouvernement prussien se dispose à envoyer deux navires de guerre au Japon, pour établir un commerce d'échange avec ce pays.

Visite impériale.—On assure que l'empereur de Russie doit aller à Berlin en septembre prochain.

Le coton en Afrique.—Les nègres du district oriental de la côte d'Or, apprennent actuellement la culture du coton, et déjà ils en ont recueilli une grande quantité pour être envoyée en Angleterre.

FAILLITE A CINCINNATI.

Louisville, 22.—Hewson & Holmes, forte maison de courtage d'actions, ont suspendu leurs paiements. On ne connaît pas leur passif.

Venezuela.—Nous avons des nouvelles de Venezuela jusqu'au 1er courant. Le général Falcon se trouvait à quelques milles seulement de la ville, à la tête d'une troupe de cinq cents insurgés; il devait joindre ses forces à celles de Guevara et tenter ensuite de s'emparer de Porto-Cabello que défendent deux cents hommes de troupes du gouvernement ainsi que la milice nationale. Six canons ont été mis en batterie à l'entrée des principales rues.

Maladies.—A entendre les divers membres de la Faculté Médicale de l'Ascension, dit le *Dragon*, jamais il n'aurait régné une plus grande salubrité dans nos contrées que dans ce moment. Il n'y existerait presque pas de maladies. Cependant, à de très rares époques, la mort nous a rendu visite aussi souvent que pendant cette saison. Dans un cercle fort peu étendu nous comptons six morts.

—Les bulletins sur l'état de Roger annoncent à faire espérer qu'aucune nouvelle opération n'est réservée au courageux et intelligent artiste. [illegible]

Chronique locale.

Bulletin.—Le Bureau de Santé annonce qu'il y a eu vingt-six décès, dans la Nlle Orléans, dans la semaine expirée dimanche dernier, 21 du courant. Le rapport ne constate pas un seul cas de fièvre jaune.

Lettre d'amour et coups de baleine.—Il n'est bruit, depuis dimanche matin, que d'une lettre d'amour qui a valu à l'auteur (un jeune homme de couleur libre) de vigoureux coups de baleine, administrés dans toutes les règles de l'art. On trouvera plus bas les détails que nous avons pu nous procurer sur l'escapade de Lovelace; nous les donnons tels qu'ils nous ont été fournis, laissant à chacun le soin de faire ses commentaires.

Vendredi soir, une vieille négresse se présenta chez une dame respectable du Troisième District et lui remit une lettre dont voici la traduction:

Nlle-Orléans, 19 août 1859.

Madame,

"Je devrais commencer ce billet comme on débute dans toutes les lettres d'amour, en vous disant combien et depuis quand je vous aime, mais la vieille Marya qui vous remettra le billet a tellement hâte d'aller à son travail que je n'ai que le temps d'écrire quelques lignes. Si vous êtes assez bonne pour m'accorder un rendez-vous, j'aurai le bonheur de vous dire à haute voix plus que je le fais cette lettre.

"Pensez au pauvre jeune homme qui désire si ardemment vous voir et n'ayez pas la dureté de me refuser ce qui me rendra l'homme le plus heureux du monde. Si vous acquiescez à ma demande, la vieille femme sait où il faut vous conduire."

A vous de cœur,

A—

La dame ne lut que la moitié de la missive; la déchirer en morceaux et courir apprendre la teneur à son mari fut l'affaire d'un instant. Le mari qui avait conservé plus de sang froid, ramassa les morceaux qu'il colla soigneusement, puis il chercha vainement quel pouvait être l'individu qui avait pu insulter aussi gravement une famille honorable. Samedi soir, la vieille négresse se présenta une seconde fois, et dit à Mme —— que son maître se mourait d'envie de la voir. Aux questions qui lui furent adressées, elle répondit qu'elle ne se rappelait ni son nom ni celui de la rue qu'il habitait mais qu'elle pouvait servir de guide à quiconque voudrait se rendre à la maison. Mme —— persuadée qu'elle ne découvrirait jamais l'insolent si elle laissait échapper cette occasion, se munit d'une grosse baleine et attendit la prochaine visite de l'esclave.

Le lendemain matin, à huit heures, elle aperçut la négresse qui passait de l'autre côté de la rue, en face de sa demeure. Elle mit aussitôt son chapeau, et prenant son mari et son fils (ce dernier est âgé de seize ans) de la suivre de loin, sortit de la maison en faisant signe à la vieille femme d'aller de l'avant. En arrivant dans la rue Dauphine, entre Esplanade et Quartier, l'esclave désigna de la main un mulâtre, c'était son maître, Adolphe Lacroix, qui a de la fortune et mène une vie de grand seigneur.

Mme —— traversa la rue et tira la lettre de sa poche. "Est-ce vous, dit-elle au Lovelace, qui avez écrit ce billet?" "Ah oui, répondit-il, (et il accompagna ces mots d'un sourire de triomphe) c'est ma lettre; entrez, chère." "Vous en êtes bien l'auteur, continua la dame en remettant la lettre dans sa poche, afin de tirer la formidable baleine dont nous avons parlé. "Oui, répliqua-t-il, entrez, ma chère." A peine la dernière parole était-elle sortie de sa bouche que Mme —— leva sa baleine et lui en asséna quatre fois à visage, mais avec une rapidité telle que le mari et le fils n'eurent pas le temps d'arriver sur les lieux.

Lacroix avait, dans l'intervalle, retrouvé sa présence d'esprit; il se précipita dans le salon, poursuivi par M. —— et son fils, courut dans la cour et, d'un bond, atteignit le haut d'une barrière, mais une bouteille lancée avec force par M. —— le frappa à la tête et le fit retomber. Se relevant presque aussitôt, il alla se réfugier derrière une cuve; là encore, une brique lancée par le fils l'atteignit au crâne. Il se mit encore à courir, reçut un coup de caillou et quand il traversa le salon au pas de charge, Mme —— qui l'attendait au passage lui cingla la figure d'un dernier coup de baleine.

Lacroix alla se cacher dans un magasin de comestibles de l'encoignure. Plusieurs citoyens que les cris avaient attirés, arrêtèrent M. —— et son fils qu'ils parvinrent difficilement à calmer.

Arrestation.—Un individu que la police connaît sous le nom passablement original "Jack of Clubs" mais qui se contente de celui de Jack Williams, a été arrêté hier par les officiers Evington et Hays.

James Foley, habitant la campagne, faisait une partie de cartes, avec le susdit Jack, dans le café de Sam. Smith, rue de la Levée. Jack prétendait vouloir passer le temps et rien de plus, mais Foley ne tarda pas à s'apercevoir que les choses allaient fort mal pour lui et qu'une somme de cinquante sept piastres était déjà passée du côté de son compagnon. Le passe-temps devenant un peu trop coûteux et la naïve confiance ayant fait place aux soupçons, la victime appela les agents; Jack fut aussitôt traîné au poste. L'habitant dut l'y suivre parce qu'il était pris de boisson et n'était pas en état d'échapper à un second piège que lui aurait indubitablement tendu un autre gaillard de l'école de "Jack of Clubs."

Montre trouvée.—Un homme qui dit s'appeler Farrell Gallagher essayait de vendre une magnifique montre de dame, hier matin, dans la rue Carondelet, lorsque l'officier McClosky le saisit au collet et le conduisit devant le recorder assistant Munroe. Le magistrat ordonna de l'écrouer en attendant le 25 du courant.

Gallagher déclare qu'il creusait un trou sur la batture, au pied de la rue du Canal et qu'il trouva le bijou à quatre pouces de la surface. L'histoire n'est pas improbable.—La montre appartenait peut-être à l'une des personnes qui ont péri lors de l'explosion du *Princess*. Quoiqu'il en soit, le magistrat fournira à Gallagher l'occasion de s'expliquer clairement là-dessus et de prouver son innocence.

La montre est de prix; elle est émaillée et porte le nom de "Henry Redard, à Genève."

Accusation.—Le général D. Augustin a déclaré, devant le recorder Wiltz, que sa négresse Nicolé a été attaquée, dimanche soir, dans la rue St Pierre, par l'esclave Rosalie qui l'a violemment assaillie dans l'intention de la tuer et l'a poursuivie jusqu'à la rue de l'Esplanade.

Rosalie a été arrêtée. Elle appartient à M. Lapène qui a fourni un cautionnement pour répondre de sa comparution.

Les Recorders.—James McGann a été emprisonné, par ordre du recorder assistant Munroe, en attendant que le médecin prononce sur l'état de William J. Stanton qu'il a poignardé.

Ellen Mahers et Alice Hogan, rue Tchoupitoulas, sont accusées d'avoir insulté Margaret Morrissey.

Michael Kavanagh dit que Martin O'Meara l'a terrassé d'un coup de brosse.

Anthony Mullen a dû acquitter une amende de vingt piastres pour s'être mêlé de ce qui regardait exclusivement l'équipage du bateau à vapeur *Hiawatha*. On espère qu'il gagnera en prudence ce qu'il a perdu en argent.

L. McCall a été condamné à cinq piastres d'amende parce qu'il s'est fait passer pour un policeman.—Patrick Crahan a déboursé le double pour avoir offert de la résistance à un officier.

Coline, esclave de M. Livandais, recevra vingt-cinq coups de fouet pour vol de jambons.

—Le recorder Wiltz a repris son siège hier matin.

Pat. Mitchell, George Dawson et un individu dont on ignore le nom, sont accusés d'avoir battu Andrew Parslow, dans son boarding house, à l'encoignure Douane et Villeré. Les deux premiers ont été arrêtés.

Jean Montgué accuse John Mitchell de lui avoir volé une porte.

Jacob Jerutzki dit que Joseph Flegler l'a insulté dans son boarding house.

Edward Standley a été arrêté à la demande de Mme Kelly qui l'accuse de l'avoir insultée et frappée, en face de chez elle, rue Dumaine.

Complication.—Thomas Cook a été arrêté hier dans le Troisième District et conduit en prison où il restera jusqu'au 30 du courant. William West déclare que l'accusé est entré dans son magasin, à l'encoignure Race et Religious, lui a lancé une grosse pierre à la tête et a menacé de lui porter un coup de couteau.—Mme Cook se plaint de ce que Cook l'ait frappée au visage, l'ait terrassée et se soit servi d'un baril vide pour la battre.

Filouterie.—M. C. M. Oraling a déclaré hier, au bureau du chef de police, que quelqu'un lui a enlevé de la poche, dans un des omnibus de la rue Tchoupitoulas, un portefeuille renfermant vingt-cinq piastres en billets de banque et un chèque de cinquante piastres.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous trouvons dans la *Revue et Gazette des Théâtres*, sous la date du 21 juillet, un article de M. Achille Denis qui, nous n'en doutons pas, sera lu avec intérêt. Le voici.

La Nouvelle-Orléans va être dotée d'un nouveau Théâtre d'Opéra. M. Boudousquié, l'intelligent et habile directeur, dont les talents ne sont contestés par personne, et qui s'est, en outre, concilié les sympathies du public par ses qualités personnelles, a fait placer à la tête de ce nouveau théâtre, bien plus vaste que celui qu'il a exploité avec tant de succès depuis plusieurs années.

Mais à quoi servirait un beau théâtre sans une bonne troupe? M. Boudousquié y a pourvu, et nous pouvons déjà donner les noms de quelques artistes engagés, par lui, pour la prochaine saison.

A tout seigneur, tout honneur! Comme on peut dire que le premier ténor est le seigneur dans le personnel d'un théâtre lyrique, nous citerons d'abord M. Mathieu, l'éminent chanteur qui, après avoir fait, pendant plusieurs années, les délices de Marseille, laisse tant de regrets à Bordeaux, où il vient de créer le rôle principal dans le *Pardon de Ploërmel*, avec un succès inouï et un talent dont [illegible] d'Alliance où il [illegible] à l'Opéra, [illegible] Paris, et qu'il n'y ait [illegible] de premier ténor du grand répertoire [illegible] par les excellentes qualités de sa voix que par la beauté de sa voix. M. Mathieu a tenu aussi l'emploi de premier ténor au théâtre Italien, où il y a laissé un souvenir des plus flatteurs dans le rôle de Manrico, du *Trovatore*, et [illegible]

Tel est l'artiste que M. Boudousquié a placé à la tête de sa troupe. [illegible]

[illegible]

effets de la province ont applaudi et qui promettait à un talent dont les qualités ont fait honneur.

A ces noms ajoutons celui de Mlle Saint-Urbain, une charmante artiste qui s'était déjà fait l'emploi de chanteuse légère au Théâtre Italien de Paris, et que le public de la Nouvelle-Orléans accueillera, nous n'en doutons pas, avec le plus vif plaisir.

Mme Moore dans le *Journal* du [illegible] de Mlle [illegible] début, Mlle Dordier à l'Opéra-Comique, dans le rôle d'Henriette, de l'*Ambassadrice*. Nous en extrayons le passage suivant:

"J'avoue n'avoir jamais bien compris pour quel le rôle d'Henriette [illegible] Une héroïne dont on dit dans le courant de la pièce: merveilleux! incomparable! rend bien terrible la tâche d'une pauvre jeune fille qui s'essaie pour la première fois devant un public parisien. Il faut, outre le souvenir de l'incomparable artiste qui créa jadis cet ouvrage, personne de nous n'a oublié l'effet qu'y obtinrent d'autres éminentes artistes, telles que Mmes Ugalde et Miolan. Encore une fois, nous avons peine à comprendre la témérité de celles qui s'y risquent.

Je dois ajouter que, malgré l'ascendant de la salle où nous jetait une température de four, Mlle Dordier a parfaitement réussi. Elle a chanté en élève bien stylée toutes les difficultés dont M. Auber et un peu Mme Damoreau ont hérissé la partie d'Henriette, mais elle a chanté avec un organe doux et limpide, avec une étonnante sûreté d'émission; mais elle a apporté, à cette représentation, une sorte de grâce toute personnelle, un charme irrésistible qui doit engager tous les auteurs à songer sérieusement à Mlle Dordier. Qui ne serait heureux d'ouvrir à cette souriante et fraîche jeunesse une voie où, sans se heurter à des souvenirs dormants, elle marcherait comme l'Othello de Ducis, dans sa force et sa liberté!"

Nouvelles diverses.

Paris, 2 août.

—Les chefs de corps de l'armée d'Italie viennent de recevoir officiellement la nouvelle que Sa Majesté l'Empereur avait donné l'ordre de payer double solde, pendant le mois de juillet, à tous les officiers de l'armée d'Italie. Cette gratification a paru à Sa Majesté nécessaire pour indemniser les braves officiers de son armée de la perte ou de l'usure du linge et des vêtements; elle devra être payée le 1er août.

—On lit dans la *Patrie*: "Le *Moniteur* annonce que l'entrée à Paris des corps de l'armée d'Italie est fixée au 14 août. On sait que ces troupes arrivent en France par détachements, et qu'elles sont dirigées sur Saint-Maur, où, au nombre de 35,000 hommes, elles camperont jusqu'au moment de faire leur entrée dans la capitale. Toutes ces troupes défileront devant S. M. l'Empereur sur la place Vendôme.

"Tout se prépare pour accueillir dignement notre jeune armée d'Italie, qui s'est montrée l'égale de son aînée par la discipline, l'élan et l'indomptable bravoure.

"Dans cet imposant cortége, chaque régiment comptera un effectif de 11 à 1200 hommes environ. Les régiments des tirailleurs algériens y seront représentés par un bataillon avec l'état-major; les autres corps y auront leurs trois bataillons de guerre et l'état major."

—On a beaucoup parlé du dévouement des dames milanaises pour nos blessés; mais rien de ce qui a été dit n'approche du fait suivant, qui est raconté dans une lettre écrite par un capitaine du 40e, M. Haly d'Agonne, lequel se trouve lui-même dans un des hôpitaux de Milan pour une blessure reçue à Magenta.

"Une très riche dame de Milan avait mis à la disposition des blessés un de ses palais avec cent cinquante lits. Parmi les malheureux reçus dans ce palais se trouvait un grenadier du 70e, amputé à la suite de Magenta, et dont l'état était désespéré.—Cette dame, cherchant à consoler le blessé de ses souffrances, lui parlait de sa famille, et celui-ci racontait qu'il était fils de pauvres paysans du département du Gers; que tout son désespoir en mourant était de les laisser dans la misère, puisque lui seul aurait pu les faire vivre. Il ajoutait que ce serait une bien grande consolation pour lui d'embrasser sa mère avant de mourir.

"Cette dame, sans lui donner aucune espérance trompeuse, le quitte, monte en chemin de fer, se rend dans le département du Gers, auprès de cette famille dont elle s'était fait donner l'adresse, s'empare de la mère du blessé, après avoir laissé 3000 francs à la famille, ramène la mère avec elle à Milan, et, cinq jours après la conversation qu'elle avait eue avec le grenadier, le fils embrassait sa mère en pleurant et remerciant sa bienfaitrice.

"Depuis cette époque, la mère habite le palais aux dépens de la comtesse, qui se chargera de la ramener en France; et tous les jours on peut voir cette pauvre mère au près du lit de son fils, dont la santé se maintient par la joie qu'il éprouve. Y a-t-il beaucoup d'actes de charité semblables?"

—On annonce, dit l'*Union*, une nouvelle révolution dans la fabrique des armes à feu. Il s'agirait de substituer l'aluminium au bronze, au fer et à l'acier pour les canons de fusils et même pour les pièces d'artillerie. Des essais tout récents ont parfaitement réussi. Une paire de pistolets en aluminium, ayant subi victorieusement toutes les épreuves, vient d'être déposée au ministère de la guerre. On sait que l'aluminium l'emporte de beaucoup en solidité sur le bronze, le fer et l'acier.

—On lit dans le *Journal de Rome* du 26:

"Les trois jours de prières en actions de grâce à Dieu pour la conclusion de la paix entre les puissances belligérantes catholiques ont été clos hier par le chant du *Te Deum*.

"Toutes les églises patriarcales et paroissiales et une foule d'autres ont répondu à l'appel du Saint-Père. On y a dit les prières ordonnées.

"Hier, le Saint-Père s'est rendu à la basilique du Vatican, où il a été reçu par le cardinal Mattei, archiprêtre, et par tout le chapitre, et il a assisté à la sainte cérémonie. Le concours des fidèles était immense."

—L'empereur d'Autriche, en renonçant à la souveraineté de la Lombardie, ne veut pas à ce qu'il paraît, en céder les insignes. On écrit de Vienne au *Journal de Francfort*:

"La couronne de fer des rois lombards, qui avait été transportée de Monza à Vérone, sera désormais déposée à la trésorerie impériale à Vienne."

—Voici en quel sens, d'après une correspondance romaine de l'*Univers*, le Pape aurait répondu aux propositions de Napoléon, touchant la Confédération italienne:

"Dimanche, M. de Menneval, qui avait eu l'honneur d'apporter à Rome une lettre de S. M. l'empereur des Français à Sa Sainteté, en est reparti avec sa réponse.

"Nos lecteurs comprendront que nous devons à Sa Sainteté un respect trop profond pour oser lui prêter des termes positifs. Il y a des journalistes qui ne s'en feront pas faute, mais le mieux est de garder une réserve convenable. Nous croyons devoir répéter seulement ce que nous avons déjà dit, le tenant de source excellente.

"Pie IX remercie l'empereur des Français pour l'intérêt qu'il ne cesse de témoigner au Saint Siége et à la personne du Pape. Il regarde comme un effet du dévouement filial de l'empereur la proposition relative à la présidence honoraire d'une confédération italienne, et il ne saurait refuser cette charge sans avoir les plus amples informations sur les engagements qui en seraient la conséquence, sur les rapports qui devraient exister entre lui et les divers souverains italiens. Lorsque ces informations lui auront été fournies, il pourra examiner si l'intérêt catholique lui permet d'accepter. Et dans ce cas la pacification de l'Italie et le retour de ses provinces rebelles devront très-naturellement précéder l'établissement de cette Confédération et de la présidence honoraire."

—L'emploi de la vapeur dans les travaux de toute nature se généralise chaque jour davantage. Le service des pompes et des plantations de la ville de Paris vient d'appliquer une pompe locomobile à l'arrosage des grands marronniers récemment placés sur la place du Châtelet et sur celle de la Bourse. Indépendamment des arrosages copieux pratiqués au pied des arbres, on peut avec ce nouveau système, diriger l'eau jusque sur les branches les plus élevées et compléter ainsi l'ensemble des mesures prises en vue de combattre l'effet des chaleurs que nous subissons et d'assurer la reprise des végétaux.

Un fait étrange, on pourrait dire incroyable, est rapporté en ces termes par l'*Echo de l'Est*:

"Vendredi soir, les habitants de Sainte-Menehould ont été très intrigués en voyant passer, sous l'escorte de la gendarmerie, un homme et une femme que l'on conduisait en prison, dans des voitures distinctes, sans doute pour empêcher toute communication entre eux.

"Sur une de ces voitures on remarquait un coffre en bois, sorte de cercueil, dont le couvercle mobile se fermait par un cadenas et un [illegible]. Le lendemain, on sut par les habitants des campagnes venus au marché que, la veille, la justice, assistée du docteur Nidart, s'était transportée au moulin de Taba..., commune de [illegible], chez le sieur D..... et que cet individu et sa femme avaient été arrêtés immédiatement après la visite médicale faite de la [illegible]. [illegible]

[illegible]

Marié, le 27 juillet 1859, à San-Francisco, Californie, à l'église de Notre-Dame des Victoires, par le Rév. père D. Blaive, M. Michel Andrew Bussé à Mlle Anne Marianne Trivit; tous deux de la Nouvelle-Orléans.

Les amis et connaissances de feu MARTHE-LEMY BACAS sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu[...] à la cathédrale St-Louis, mardi prochain 23 août, à 7 1/2 heures du matin.

[illegible]

FEUILLETON.

LES MORMONS.

[illegible]

Joaquin Dick n'insista pas; devant un tel argument, il resta sans réplique.

Après son chapeau et son manteau et sortit du salon; son absence ne se prolongea guère au delà d'un quart-d'heure. Grandjean, au dehors, examinait le cottage voisin.

—Eh, bien! cher Señor, lui demanda de Blosseau, avez-vous trouvé le Canadien?

—Oui.

—Quand partira-t-il?

—Dans cinq minutes, il sera en route.

—Il y est même déjà, dit de Blosseau, car j'entends le pas de son cheval. Joaquin Dick releva vivement la tête et écouta avec une singulière attention.

—Non..... ce n'est point là le pas de cheval de Grandjean, dit-il en allant à la fenêtre.

—Déjà!... murmura-t-il, après avoir regardé au dehors. Ne vous montrez pas, Monsieur de Blosseau, ajouta-t-il, en arrêtant d'un geste le jeune homme, qui voulait prendre l'air à son tour.

—Mais qui donc, Señor?

—Un ennemi qui nous arrive!

—Un ennemi pour nous?

—Oui, à moins que Hiram-Harris ne se présente pas ici en ami... mais je doute que, si telle était son intention, il eût choisi ce parages.

—Quoi! c'est Hiram-Harris! s'écria de Blosseau.

—Lui-même.

—Ah! tant mieux! reprit le jeune homme, sans qu'un moment de réflexion. Je préfère avoir affaire au maître qu'à ses valets..... Nous verrons si, sa cheville, à présent que je le connais, m'en imposera toujours et aura encore l'avantage sur moi..... j'en doute.....

Au moment de l'entrée du médium avait terrible. Hélène, qui, comme à Martha, les sourcils froncés, la bouche dédaigneuse et des éclairs dans le regard, elle ne semblait nullement, loin de la même, partager l'effroi de sa sœur.

—Comprenez-vous l'imprudence de cet homme! disait à Joaquin Dick d'une voix brève. Oser s'aventurer dans l'antre du lion! c'est de la démence!

—Il ne semble, ma sœur, hasarda timidement Hélène, qu'avant de condamner cet homme, il faudrait savoir quelles sont ses intentions. Si elles étaient mauvaises, je me figure qu'il ne se hasarderait pas à venir ici, tout seul en plein jour!.... Qui nous assure que sa démarche ne lui est pas dictée par un sincère repentir!......

—Un pareil monstre se repentir!

—Pardonnez pas, ma sœur! interrompit Hélène, la puissance et la bonté de Dieu n'ont point de bornes.

—Vous avez raison, Mademoiselle,—dit Joaquin Dick, et cependant je n'ose m'associer à votre espoir. Hiram-Harris n'est pas de ces hommes que la réflexion peut convertir; son orgueil, pour être dompté, a besoin d'un coup de foudre. Toutefois, je suis persuadé comme vous qu'il ne vient pas ici dans un but hostile.

Le Batteur d'Estrade achevait sa phrase lorsque le médium arrivé devant le cottage; il s'arrêta, mit pied à terre, et après avoir attaché son cheval à un arbre, il entra dans le jardin. A quelques pas de la porte du salon, il rencontra le Batteur d'Estrade qui l'attendait sur le seuil.

Le Médium n'avait battu derrière lui; sur le [illegible], il avait placé pour lui, appuyé contre le mur, une geste complète à [illegible] l'Europe; puis il [illegible]

[illegible]

Hiram Harris, en apercevant le Batteur d'Estrade, se montra nul étonnement.

—Est-ce moi que vous êtes venu chercher ici? lui demanda celui-ci.

—Certes, lui répondit-il avec un ton de simplicité que l'on ne pouvait mettre en doute. Je ne me permettrai point de me présenter chez ces dames. [illegible]

[illegible]

Alors regardant bien en face Joaquin Dick et lui souriant avec une bonhomie véritable, il s'avança vivement vers lui, et d'un geste à la fois empressé et franc, lui tendit cordialement la main.

Le Batteur d'Estrade se contenta de s'incliner légèrement.

—Vous êtes orgueilleux, dit Hiram-Harris sans montrer la moindre mauvaise humeur. C'est là une faiblesse. Mais qui est complet, ici-bas? Personne. Vous refuseriez-vous aussi à m'entendre?

—Parlez, je vous écoute, répondit froidement Joaquin Dick en dissimulant l'étonnement profond que lui causait la conduite du médium.

—Il y a des regards curieux qui nous épient, et je vous confesserai tout naïvement que, quoique je n'aie aucun amour-propre, je n'aime pas à me donner en spectacle, dit Hiram-Harris, en désignant d'un geste de tête les fenêtres du salon. Voulez-vous que nous nous rendions dans le cottage voisin?

—Je suis à vos ordres, répondit le Batteur d'Estrade.

Les deux hommes sortirent du jardin, laissant les deux sœurs très inquiètes, et derrière les rideaux du salon, en embuscade derrière les rideaux.

Le choix que Hiram Harris avait fait du cottage de Joaquin Dick pour lieu de leur entretien, prouvait la confiance entière que lui inspirait la loyauté de son ennemi.

Lorsqu'ils furent assis dans le parloir, le médium entama sans plus tarder la conversation.

—Senor Joaquin Dick, dit-il, le service qu'il vous m'avez rendu hier soir motive ma visite; je crois, si je ne me trompe, que le résultat que vous en sera agréable. J'ai le désir que vous êtes; mais avant tout, en prenez nous gens. Ne vous attachez pas à chercher à mes paroles un autre sens que celui que je leur donnerai; vous perdriez votre temps. Ma franchise est grande et entière, car je n'ai jamais été généreux.

—Parlez, Monsieur!

—J'ai à traiter trois points principaux: le service que vous m'avez rendu; la scène qui s'est passée cette nuit dans la clairière, enfin la façon dont j'ai réglé votre avenir et celui de Monsieur de Blosseau.

—Ah! vous savez déjà les horribles et coupables aventures de cette nuit!

—Oui! Quelle sort de chez moi!

—Quel ignoble coquin! murmura Joaquin Dick, comme se parlant à lui-même.

—Ma foi, c'est vrai!..... dit le médium en souriant. Mais, Senor, continua-t-il avec une légère nuance de réserve dans la voix, si l'intérêt amical, et, au lieu d'être le célèbre Batteur d'Estrade, dont les caprices ont jadis et souvent ensanglanté le désert, vous étiez tout simplement ce que l'on appelle un brave homme, je ne vous garderais aucune reconnaissance de la magnanimité que vous avez montrée hier soir, en me sauvant, moi, votre ennemi déclaré; car je n'y verrais qu'une marque de faiblesse ou un manque d'intelligence. Vous avez toute autre chose. Vous avez donné dans votre vie tant de preuves d'une implacable cruauté, lorsque vous aviez ... ; vous avez toujours si facilement foulé aux pieds toutes les considérations humaines quand il s'est agi de satisfaire votre vengeance, que je ne vois qu'un seul moyen d'expliquer votre conduite à mon égard; une secrète sympathie qu'à votre insu vous éprouvez pour moi; ne m'interrompez pas, je sais ce que vous allez me dire, votre conviction, votre repentir, des sonores et si... nulle valeur.

Laissons de côté ces vieux paradoxes et restons dans la vérité; vous vous récriez contre la sympathie que je prétends que vous me portez, sans vous en douter. Qu'aurait-elle donc de si extraordinaire et de si étrange? Moi aussi, je n'étais imaginé que je vous détestais..... et pourtant j'ai fini par m'avouer à moi-même que je vous aimais... pas! Ah! tout au contraire, je vous assure, Senor, que je vous aime réellement.

Le médium prononça ces dernières paroles avec une simplicité mêlée de dignité qui exigeait une réponse immédiate et sérieuse, pendant Joaquin Dick continua de garder le silence.

—Je devine quelles sont vos pensées, Senor, poursuivit le médium; l'offre—sans aucune condition—de mon amitié, ou vous semble cacher une embûche, ou vous rappelle la profession de foi que je vous ai faite lors de notre première entrevue. Vous vous trompez doublement. Quel besoin aurais-je maintenant de vous tendre un piège, si je voulais me débarrasser de vous? Aucun! Votre incroyable et heureux combat de cette nuit vous a suscité assez d'ennemis pour que je n'aie plus qu'à vous... mauvaises intentions à votre égard... je ne pourrais que vous plaindre! Je ne vous ai point mais ces brillantes et dangereuses qualités ne peuvent rien contre les trahisons! Or, il est incontestable qu'à partir d'aujourd'hui, partout où vous irez, il y aura des hommes embusqués derrière les buissons, qui vous salueront à coups de rifle!..... Vous n'êtes pas, que je sache, invulnérable, ni immortel! Une parcelle de plomb lancée par un poltron, jette mort un lion par terre..... De piège, de ma part, il n'y en a donc pas!..... Pourquoi donc doutez-vous de ma sincérité? Probablement parce que vous pensez que je veux, et que je vous ai déjà que je suis à un des plus affreux et même des plus simples sentiments que je sois homme, des plus dignes de l'humanité, dirigé au gré de mes désirs. N'est-ce pas? Ou le je les rétracte pas! Mais que peut-il, n'existant pas la sympathie qui m'attire vers vous? Rien! Je suis revenu de toute ces sortes de théories; mais la plus durable et la plus vive de toutes me manque: avoir un ami dont l'esprit, à la hauteur du mien, puisse m'apprécier et me comprendre!..... Je souhaite que celui d'un égoïste intelligent.

—Vous plaisantez, Monsieur, de parler de la sorte; dans la victoire de cet scène, dont le théâtre l'a demandé à Joaquin Dick avec le même froideur qu'il avait conservée depuis le début de l'entretien.

—Très sérieux! répondit Hiram-Harris, sérieusement embarrassé. Je vous dit que c'était mon intention.

—Quelle.....

—Quel est-ce, je n'esserai ni de la justification. Que je l'approuve ou que je la blâme, cela vous importe peu!... Je n'aurais dans l'ombre et au loin hors de ce qui vous concerne.

—Je n'ai qu'à ce que j'ai demandé à vos affaires.

—Voulez au fait auquel, dit Hiram-Harris, qu'il s'agit pas; ... question, c'est un détail insignifiant; ceux que vous avez tué sont des malfaiteurs; leur mort débarrasse la société; mais ... un sujet, ce ... pour moi. Le seule chose grave et réelle de cette nuit est la conversation que vous avez eue, cet ... de Ramsay. Je ... me puis dire, ce que vous avez ... au Capitaine Kennedy, conversation dont ... comme ... et ... le sur ... à moi, à ce qu'il prétend!

—Bien!

—Il a tenu cette conversation, ... cher Joaquin Dick, donne ...

en échange, de vous prier de me la faire connaître!

—Et si je refuse de répondre?

—Refuser de l'orgueil.... toujours de l'orgueil! dit le médium en souriant de nouveau. Voulez-vous répondre, je me répondre, Senor, vous serez éteint j'en douce!...... Vous ne pourriez pas, [illegible] de vous contraindre par la force à avouer ce que vous désirez taire.

—Questionnez-moi, Monsieur! Je n'ai rien à dissimuler, rien à cacher!

—Est-il vrai que le capitaine Kennedy vous ait remis les notes et les documents qu'il a recueillis sur le mormonisme pendant qu'il a été parmi nous?

—Oui.

—Est-il vrai que vous vous soyez engagé vis-à-vis de lui par un serment à faire parvenir ces documents et ces notes à leur destination, c'est-à-dire au gouvernement de Washington?

—Oui.

—Est-il vrai que vous lui avez également promis d'user de toute votre influence, afin de hâter les mesures que le président pourrait prendre plus tard pour détruire notre secte en dispersant les Saints des derniers jours?

—Non!..... mais cette promesse, je me la suis faite à moi-même.... et j'y tiendrai!

—Cela ne me suffit pas, [illegible] Hiram-Harris.

Quelques. Le Batteur a [illegible] qu'il était pas, cette fois, besoin de mentir.

(La continuer.) PAUL DUPLESSIS.

ELIXIR DE WRIGHT.

Ce merveilleux spécifique a guéri des milliers de personnes [illegible] de la dyspepsie, [illegible] de la débilité, [illegible] l'appétit, [illegible]

L'ELIXIR DE WRIGHT

est en vente, à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LES RATS

[illegible] LES DESTRUCTEURS DES RATS ET DES RAVETS, DE WILSON.

A vendre, à la ville-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

L'humanité souffrante.

Il n'a jamais été offert à l'humanité souffrante de meilleur remède que le PAIN KILLER DE PERRY DAVIS. [illegible]

A vendre à la Nlle-Orléans, par J. WRIGHT & Co. [illegible]

Les célèbres pilules du Dr McLane,

Préparées par Fleming frères, de Pittsburgh,

[illegible]

New-York, 3 août 1859.

M. et Mme Williams, No 360 Seventh street, [illegible]

Fleming frères, Pittsburgh, Pa. [illegible]

SCOVIL & MEAD, 111 et 113, rue de Chartres.

[illegible]

Les Scrofules et les Erysipèles

[illegible] à vendre par le Dr BARROW, [illegible] Prix 25 cents. [illegible]

A vendre également par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

Apprenez l'Anglais

Faites un petit cours.

Les personnes âgées qui en ignorent, qu'elles ne peuvent pas

APPRENDRE L'ANGLAIS

sont invitées, à prendre des leçons pendant une semaine, chez le Prof. Brette, 13, rue St-Charles.

Elles verront après qu'il leur est possible de ne pas réussir, à parler l'anglais AISÉMENT en quelques semaines de bonne pratique.

Les prix seront à la portée de toutes les bourses, jusqu'au premier octobre. 23 déc—4

LES PERSONNES AGÉES qui ont besoin d'apprendre A LIRE ET A ECRIRE, devront aller Chez le prof. Brette, 13, rue St-Charles.

Le navire sarde ERBA, capitaine Caberro, venant de Gênes, est en déchargement au ... [illegible]

Nouvelle-Orléans, 22 août 1859. PIAGGIO & VIGNOLA Jr, 29 rue Conti.

Si le capitaine, et les consignataires du navire sarde Erba, capitaine Caberro, ne seront responsables des dettes que pourra contracter l'équipage dudit navire. Nouvelle-Orléans, 22 août 1859. PIAGGIO & VIGNOLA Jr, 29 rue Conti.

AVIS.

Les membres de la Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson sont priés de se réunir [illegible] chez M. E. BERNARD, [illegible]

Nlle-Orléans, le 22 août 1859. [illegible]

TABAC—165 balles feuille supérieure de la Havane, [illegible] ANTONIO COSTA & CO. No 18, rue de la Douane.

VINAIGRE français—50 barils, [illegible] à vendre par F. TALAMON, 161 rue Royale.

HUILE d'olive—[illegible] à vendre par F. TALAMON, 161 rue Royale.

LIQUEURS—[illegible] à vendre par F. TALAMON, 161 rue Royale.

SALAMI de Bologne—[illegible] F. TALAMON, 161 rue Royale.

SAVON de Marseille—[illegible] F. TALAMON, 161 rue Royale.

VINS de Bordeaux—[illegible] F. TALAMON, 161 rue Royale.

DIVERS—[illegible] à vendre par F. LAMBERT, 48 rue des Magasins.

AMANDES—[illegible]

HUILE—1500 caisses huile d'Ancône de 11, 10 ... à vendre par PIAGGIO & VIGNOLA Jr, 29 rue Conti.

MACARONI, VERMICELLI, PATES, [illegible] PIAGGIO & VIGNOLA Jr, 29 rue Conti.

Société Démocratique de la Louisiane.

Samedi soir, 20 août 1859.

A une assemblée de la Société Démocratique de la Louisiane, les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année:

Président—E. A. FORCELL.
Vice-président—W. D. BETTERTON.
Secrétaire—D. WARREN BRICKELL, M. D.
Trésorier—R. W. NICHOLSON.

—Comité Exécutif—

Bernard Ochsner, M. E. Martin Gordon, Jr, M. Baker, R. Acker, S. Cheynet, H. D. Dunn, [illegible], Franklin H. Clack, T. E. Harper, Dennis Hennen.

Meeting d'Opposition.

Tous les citoyens opposés au ticket d'Etat [illegible] à Bâton-Rouge au mois dernier, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, MERCREDI PROCHAIN, 24 du courant, à 7 heures du soir, pour considérer la question de nommer ou de ne pas nommer un ticket d'opposition pour les officiers d'Etat à élire en novembre prochain.

Les personnes habitant la ville et la campagne, et qui sont en faveur du but du meeting, sont invitées à y assister.

Par ordre du meeting. 23 août—3t

CANDIDATS.

OSCAR DONNET,

Candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District. Election le 7 novembre prochain.

R. E. SCHLUTIUS,

Candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix. Election le 7 novembre 1859.

Candidat pour le Congrès.

Nous sommes autorisés à annoncer M. LAWRENCE D. NICHOLLS comme candidat pour représenter au Congrès le Deuxième District de la Louisiane. 20 août—3t

Nous sommes autorisés à annoncer que M. J. E. BOULIGNY est candidat à la place de Représentant du Premier District au Congrès—sujet à la nomination du Parti Américain.

Club Américain Indépendant du Deuxième District.

Un meeting de ce Club aura lieu, JEUDI, 25 du courant, à 7 heures P. M., au Club Room, entre Bienville et Conti, au premier.

Les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du Président. 23 août—3t

VENTE CONTINUÉE

JUSQU'AU 1er SEPTEMBRE.

Afin de faire place à mes importations d'automne,

Je vends le reste de mon stock d'étoffes pour robes, de broderies et d'articles de mode à une grande réduction.

Le stock se compose et comprend les plus beaux genres de

BAREGES, GRENADINES,

MOUSSELINES DE SOIE, GINGHAMS,

BAREGES ANGLAIS ET FRANÇAIS.

DENTELLES FIL,

BRODERIES,

POINTS ET MANTELETS de véritable dentelle,

CHALES DE POINTE de véritable Chantilly.

Modes françaises.

Chapeaux pour dames et demoiselles, [illegible]

PLUMES ARTIFICIELLES, PLUMES, &c.

Je reçois de mes fournisseurs d'une grande [illegible]

Soieries noires bouillies à l'huile,

larges de 24 à 30 pouces,

étoffes de manufactures célèbres.

[illegible] EN COULEURS, POPELINES, [illegible] ÉCOSSAIS ET CALICOTS FRANÇAIS.

JOHN TODD, Nos 12 et 14, rue de Chartres.

AUTOMNE DE 1859.

Je viens de recevoir un assortiment de [illegible] CALICOTS FRANÇAIS pour dames et enfants.

—Également—

Un magnifique assortiment de ÉTOFFES NOIRES, comprenant ALPACAS, [illegible] MOUSSELINE DE LAINE, CHALIS, [illegible]

E. BERBY & Co.

PAUL E. THÉARD,

AVOCAT,

[illegible]

AVIS.

Les soussignés ont formé une société sous la raison LLAMBIAS & DOCKTER pour continuer la vente d'articles de commission et de produits de l'Ouest, aux Nos 111 et 113, rue de la Vieille-Levée, près Saint-Louis.

R. A. LLAMBIAS, GEORGE DOCKTER.

Nlle-Orléans, 16 août 1859.

Les soussignés remercient le public [illegible] LLAMBIAS & DOCKTER [illegible]

Veuve ANGELO COSTA.

Nlle-Orléans, 16 août 1859.

Llambias & Dockter,

(Successeurs d'Angelo Costa,)

Commissionnaires et marchands de Produits de l'Ouest.

Nos 111 et 113, rue de la Vieille-Levée, près la rue St-Louis.

CIGARES de la Havane—En débarquement [illegible] à vendre par CABALLERO & BASUALDO, No 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

VIN BLANC—100 barriques [illegible] S D GRATIAA & Co.

VINAIGRE—[illegible] S D GRATIAA & Co, 22 rue de la Douane.

HUILE de graine de lin—[illegible] W F VREDENBURGH & Co, No 96, rue Vieille Levée.

Infirmerie de la rue du Cirque,

NOUVELLE-ORLEANS,

Entre les rues Poydras et Perdido.

Dr STANFORD CHAILLÉ, No 166, rue du Camp. [illegible]

Les opérations ne se paient à part. [illegible]

Aux Propriétaires et Entrepreneurs

[illegible] CHOPIN, [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible]

Souvenez Directory de Gardner pour 1860.

Le soussigné annonce aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'on a commencé [illegible] CHARLES GARDNER, No 1, Commercial Place, [illegible]

Demande d'esclaves.

On désire acheter des esclaves, hommes, femmes, [illegible]

A LOUER

Un jeune nègre de 20 ans, bon domestique [illegible]

AMANDES—[illegible] S D GRATIAA & Co, No 22, rue de la Douane.

PAPIERS PEINTS

Vve Reseny & Cie. [illegible]

Véritables Cigares de la Havane.

[illegible]

COLLEGE AUDUBON.

Enseignement Bourgogne et Mahon.

SOUS LA DIRECTION DE C. LAVENDER.

M. Lavender, successeur de M. S. Benon, a l'honneur de prévenir les familles que le collège rouvrira ses classes le 1er ou 5 septembre prochain. [illegible]

Charles Lavender.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.

Bureau No 36, rue de Conti.

CAPITAL.........$250,000.

—Directeurs—

[illegible]

E. GAUCHERAUD, Président.

A. PICOLET, secrétaire.

Nlle-Orléans, 17 août 1859.

AU BON MARCHÉ.

MAISON E. GUITTARD,

Boulangerie Ste-Anne et Royale.

[illegible]

PAPIERS PEINTS

Mobilier et Meubles Français.

[illegible]

Henri, Toile cirée, Tapis

No 58, RUE DE CHARTRES.

500 [illegible]

A. BROUSSEAU & Co.

JEAN CASSOU annonce au public [illegible]

Demande de bucherons.

[illegible] F. FOUCHER.

JAMES H. PUTNAM,

Associé de la maison Hall, Rodd & Putnam,

FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE,

No 46, rue Carondelet.

CHAPEAUX &c.,

DE PAILLE.

Le soussigné vend actuellement en détail son stock de CHAPEAUX, &c., DE PAILLE, [illegible]

J. B. HENRY, No 78, rue de Chartres.

AVENDU—[illegible] HENRY VALETON, 21, 29 et 31, Bienville.

AVENDU par La Ville de Grenade, [illegible] HENRY VALETON, 21, 29 et 31, Bienville.

MEUBLES. MEUBLES.

[illegible]

DIVERS—En débarquement du navire [illegible]

Cigares de la Havane, au prix coûtant

[illegible]

A LOUER

[illegible]

Tabacs de la Havane, en feuilles.

[illegible] F. SUMA.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Bâton-Rouge, 3 août 1859.

[illegible]

ROBERT C. WICKLIFFE.

A. DUPLANTIER, assistant-secrétaire d'Etat.

Bureau du Board des Assesseurs

Chambre No 16, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 15 août 1859.

AVIS AUX CONTRIBUABLES—[illegible]

HENRY HEMB, Secrétaire du Board des Assesseurs.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Les membres de cette société sont informés qu'une assemblée générale [illegible]

F. PICARD, Secrétaire.

AVIS.

Par suite de la dissolution de la société pour la fabrication du "Sirop de Glace", [illegible]

MARCELIN, HUDE & Co.

AVIS.

Ma femme, Marie Lor, ayant quitté mon domicile, [illegible] P. GRUNDAM.

A VENDRE

La mulâtresse PAMELA, âgée de 22 ans, [illegible] QUETROUZE & LASSEGORE, 12 et 14, rue St Louis.

Papiers peints! Papiers peints!

HENRY RABERT, successeur de M. P. Dubrouil, [illegible]

AVIS AUX CONSTRUCTEURS DE MAISONS. [illegible]

HENRY RABERT.

Avis.

J'ai consulté MM. Augustin & Thibaut [illegible]

ULGER LAUVE.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1859.

AUGUSTIN & THIBAUT.

Dissolution de Société.

M. MASPEREAU ayant, [illegible]

B. NAUTRÉ, J. CASSERGUE, A. C. CASSERGUE, E. MASPEREAU.

Formation de Société.

Les soussignés ayant acheté de Sieur B. Nautré [illegible] JUSTIN CASSERGUE & CO., [illegible]

J. CASSERGUE, F. S. COIRON, A. C. CASSERGUE.

MAGASIN D'ARTICLES DE MENAGE A BON MARCHÉ ET A PRIX FIXE.

[illegible] JUSTIN CASSERGUE & CO., Successeurs de B. Nautré & Co.

Justin Cassergue & Co.,

Successeurs de B. Nautré & Co.

MANUFACTURIERS d'articles en ferblanc, [illegible]

$24 SEULEMENT POUR APPRENDRE LA LANGUE ITALIENNE.

F. PINI, professeur [illegible]

T. BACHELIER,

Nos 22 et 26, rue des Granges.

Nouvelle-Orléans.

GRAINES nouvelles de jardinage et de fleurs, [illegible]

CAMELIAS ET DAHLIAS, [illegible]

HOTEL St LOUIS.

Les soussignés, ayant acheté l'Hôtel St Louis [illegible] C. E. HALL & Co.

CHANGE

A vue ou à terme, sur les villes suivantes:

Paris	Bordeaux	
Toulouse	Marseille	
Bayonne	Lyon	
Havre	Nancy	
Lyon	Rouen	
Nantes	Strasbourg	
Metz	Nîmes	
Reims	St-Etienne	
St-Quentin	Valenciennes	
Nantes	Pau	
Bayonne	La Rochelle	
Angoulême	Agen	
Périgueux	Rennes	

A vendre par C. CAVAROC & Co., 145 rue Royale.

EN débarquement du navire Ville de Grenade, [illegible] BLANCHIN & GIRARD.

EN magasin—50 barriques vin rouge Bergerac [illegible] BLANCHIN & GIRARD.

DRAGÉES—[illegible] J. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

[illegible] E. LAMBERT, 48 rue des Magasins.

En débarquement du navire La Ville de Grenade, [illegible]

A Louer.

A partir du 1er octobre prochain, la maison à deux étages, [illegible]

ETABLISSEMENT DE LA MAISON DE COMMERCE ESPAGNOLE

THE BERENGUER, ALMOGABAR et EUROPA, [illegible]

Un de ces magnifiques steamers [illegible] CADIX [illegible] VIGO.

Prix des chambres......$100

S. MORALINA & Co.

Un navire pour Bordeaux,

Le magnifique trois-mâts français VILLE DE GRENADE, [illegible]

PAUL BOURBOTÉQUIÉ.

College St Joseph,

Bardstown, Kentucky.

La nouvelle année scolaire de cette institution commencera Le 5 septembre prochain, 1859.

PRIX.

[illegible]

Avis—Le Révd. J. HEARNS partira [illegible]

COLLEGE COMMERCIAL.

Aux Négociants et aux Parents

[illegible]

La tenue des livres,

L'Espagnol, l'Allemand, l'Anglais, etc.

[illegible] No 108 rue du Canal.

J. M. & JOHN E. HOLLAND,

AVOCATS.

J. M. HOLLAND,

NOTAIRE PUBLIC

ET

COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS,

Rue St-Charles, No 79.

Avis.

CONFORMÉMENT à la loi adoptée dernièrement par la Législature de l'Etat, le nom de notre maison sera changé et sera dorénavant

PAULIN DUREL.

P. DUREL & CO.

Nlle-Orléans, 14 juillet 1859.

Changement de domicile.

A. F. VALLS,

Marchand de cigares et de produits de la Havane,

a transporté son magasin du No 41, Passage de la Bourse, au No 25, RUE EXCHANGE ALLEY.

Changement de domicile.

MAISON J. FLEURY & Co.,

SUCCESSEURS

J. B. LABAT.

Nous avons l'honneur d'informer nos amis [illegible]

J. FLEURY & Co.

ENTREPOT DE TAPIS,

No 19, rue de Chartres.

Nous avons actuellement en magasin [illegible]

TAPIS FINS MEDAILLON, WILTON, VELOURS, BRUXELLES, [illegible]

A. BROUSSEAU & CO., No 19, rue de Chartres.

Demande d'associé.

On demande un associé pouvant disposer d'un capital de [illegible]

SUCRE—[illegible] J. REILLY BLANCHARD Jr, 35 Vieille Levée.

TABAC—200 balles tabac [illegible] E. TROCHE, 18, rue de la Douane.

SAUCISSES—[illegible] J REILLY BLANCHARD Jr.

CONSERVES—[illegible] J REILLY BLANCHARD Jr, 35 Vieille Levée.

WHISKEY—[illegible] J REILLY BLANCHARD Jr, 35 Vieille Levée.

EAUX DE VIE—[illegible] J REILLY BLANCHARD Jr, 35 Vieille Levée.

JAMBONS DE WESTPHALIE—[illegible] BUNTEE & Co.

BISCUITS CRACKERS—[illegible] BUNTEE & Co.

DIVERS—En débarquement du navire [illegible] BUNTEE & Co.

DIVERS—En débarquement du navire Ville de Grenade, [illegible] BUNTEE & Co.

A vendre.

La jolie propriété occupée par M. De Lamerville [illegible]

H. DE LAMERVILLE.

BONNE OCCASION POUR FERBLANTIERS.

A vendre à de bonnes conditions.

L'établissement de ferblantier de [illegible]

Conservez vos dents.

J. A. CARADAVANT, chirurgien-dentiste, [illegible]